



Acte n° 2024C131

D E L I B E R A T I O N

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 30 MAI 2024

Nombre de Conseillers :

En exercice : 45

Présents : 27

Pouvoirs : 09

Votants : 36

Date de convocation du Conseil Communautaire :

Le 23/05/2024

Le 30 Mars 2024, le Conseil de la Communauté de Communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Marc PECHOUX, à la salle polyvalente, 600 route d'Ars à Sainte Euphémie (01600).

Présents : Didier ALBAN, Gabriel AUMONIER, Marcel BABAD, Emilie BERTHOLON, Stéphane BERTHOMIEU, Ingrid BESSON, Carole BONTEMPS-HESDIN, Valérie BOYER, Pascal CUNY, Anne-Marie DEGUEURCE, Carole DEMANGE, Elise DIENNET, Jean-Jacques DUMONT, Yves DUMOULIN, Christine FORNES, Gilles GARNIER, Vincent LAUTIER, Corinne MARTIN GAJAC, Patrick NABETH, Michelle NUGUET, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Sylvie PERMEZEL, Pierre ROSET, Richard SIMMINI, Frédéric VALLOS, France-Line VINCENT.

Absents excusés : Cécile BAUDOUX, Fabien BIHLER, Emmanuelle CARGNELLI, Patrick CHARRONDIERE, Armand CHAUMONT (Pouvoir à Ingrid BESSON), Jacques CORMORECHE (Pouvoir à Richard SIMMINI), Nicole DUGELAY (Pouvoir à France-Line VINCENT), Nadia GUYON (Pouvoir à Stéphane BERTHOMIEU), Bruno HENRY, Agathe IACOVELLI (Pouvoir à Marc PECHOUX), Amina LEGHNIDER, Stéphanie PALLIER, Delphine PICHOURON, David POMMIER (Pouvoir à Emilie BERTHOLON), Gérard PORRETTI (Pouvoir à Carole DEMANGE), Bernard REY, Nathalie TISSERAND (Pouvoir à Vincent LAUTIER), Catherine VIGNON (Pouvoir à Carole BONTEMPS-HESDIN).

Secrétaire de séance : Pascal CUNY.

OBJET : CULTURE PATRIMOINE – Demande de subvention de Karakib

M. Yves DUMOULIN, Vice-Président chargé de la culture et de l'économie, présente l'événement culturel porté par Karakib.

Cet événement consiste en l'organisation d'un festival de musiques actuelles, du vendredi 31 mai au samedi 1^{er} juin. Le festival aura lieu au Galet à Reyrieux ainsi qu'à la Maison Eclusière. L'objectif annoncé est une fréquentation d'au moins 500 personnes.

Pour mener ce projet, Karakib demande le soutien de la Communauté de communes à hauteur de 5 500 euros.

M. Yves DUMOULIN souligne le rayonnement intercommunal de ce concert, et son adéquation avec le projet culturel de la CCDSV adopté par le Conseil communautaire du 27 janvier 2022.

Vu l'avis favorable du Bureau réuni le 16/05/2024.

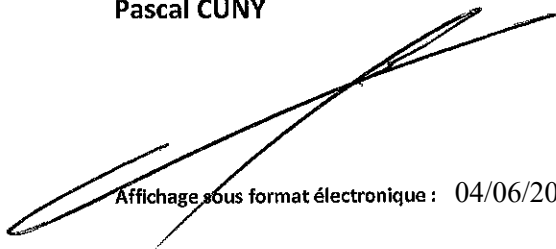
Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide, à l'unanimité :

- ✓ **D'APPROUVER** la demande de subvention ;

- ✓ **DE DIRE** que le versement de cette subvention de 5 500 € est conditionné par la réalisation du festival qui fait l'objet de la demande de subvention ;
- ✓ **DE DIRE** que les crédits correspondants sont inscrits au Budget Principal 2024.

A Sainte Euphémie, le 30/05/2024

**Le Secrétaire de Séance,
Pascal CUNY**



Affichage sous format électronique : 04/06/2024

**Le Président,
Marc PECHOUX**

